



Litige sur la voie publique gifle quelle conséquence ?

Par **domv**, le **16/02/2009** à **13:07**

bonjour

suite à un différent routier avec une femme qui me bloquait la route elle m'accuse de l'avoir giflé ! elle a porté plainte près du commissariat et j'ai été convoqué et je vais bientôt être confronté à elle car je nie les faits (j'ai en effet aucun souvenir d'avoir fait cela) . Si les faits se révèlent exactes pouvez-vous me dire ce que je crains ?

merci d'avance